

Subventions « Patrimoine »

Le Comité syndical de février dernier a décidé l'inscription au Budget supplémentaire d'un montant total de crédits à hauteur de 50 000 €. A l'occasion de cette même réunion il a accordé 2 subventions pour un montant de 3 500 €. Depuis, 4 nouvelles demandes de subvention ont été reçues. Un tableau présenté en fin de note les récapitule.

Naussac Run Nature (Club athlétique Langonnais – 48) – 27 septembre 2020

La 8^{ème} édition de cette manifestation attend plus de 250 personnes. En dehors de l'aspect sportif, l'objectif des organisateurs est également de faire découvrir le site de Naussac. Deux courses sont prévues (7 et 15 km) ainsi que des courses enfants. A noter qu'une partie des frais d'inscription des participants est reversée aux « Virades de l'espoir » (2 € reversés par inscription).

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Promotion	1 100,00 €	Inscriptions	1 800,00 €	34 %
Technique	1 200,00 €	Partenariat public	2 000,00 €	37,7%
Ravitaillement /collation / Remise des prix	300,00 €	Dont EP Loire	1 500 €	28,3 %
Tenues des bénévoles	400,00 €	Partenariat privé	1 500,00 €	28,3 %
Lots inscriptions / dotations podium	2 300,00 €			
TOTAL	5 300,00 €	TOTAL	5 300,00 €	

Publication de l'ouvrage : « Epave et naufrages en Loire – Archéologie de l'accident en eau douce XIVE-XIXe siècle » (Revue archéologique du Centre de la France)

Cet ouvrage est la synthèse de 4 années de recherche menée sur le fleuve par 22 chercheurs. Evoquant notamment le naufrage en Loire le 5 mars 1795, ouvrant sur tout ce qui y est associé, en amont comme en aval, dans une approche dynamique, l'ouvrage présente de nombreuses informations quant aux usagers et usages du fleuve, dans une démarche très actuelle d'analyse globale du bateau, considéré comme acteur et témoin d'histoire.

L'ouvrage sera publié dans un numéro spécial de la Revue archéologique du Centre de la France, en 200 exemplaires. Un an après sa publication il sera mis en ligne en accès libre.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Secrétariat de rédaction	4 000 €	DRAC Centre-Val de Loire	13 000 €	72,2 %
PAO	4 460 €	Etablissement public Loire	4 000 €	22,2 %
Couverture	210 €	Fédération pour l'édition de la revue archéologique du Centre de la France (Editions FERACF)	1 000 €	5,5 %
Impression	650 €			
Façonnage	810 €			
Diffusion	600 €			
Frais postaux	600 €			
Divers (fournitures, photocopies, etc...)	600 €			
Transport	220 €			
TOTAL	18 000 €	TOTAL	18 000 €	

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « produits », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 10 %, soit une subvention de 1 800 €.

Exposition « **Plantes voyageuses, une histoire des échanges, des goûts et des modes** » - 15 oct. 2020 au 31 mars 2021 (Musée de la marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire – 45)

L'exposition traitera des plantes venues d'ailleurs qui, sous forme de graines, de bulbes, de rhizomes..., furent introduites et acclimatées en France. La Loire fut assurément un témoin et une des voies de pénétration de ces végétaux exotiques.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Frais de missions	7 000 €	Département du Loiret	2 000 €	12,94%
Carburants	500 €	Région Centre Val de Loire	3 000 €	19,42%
Autres fournitures diverses	2 800 €	Etablissement public Loire	2 000 €	12,94%
Primes d'assurances	200 €	Autofinancement	5 450 €	35,28%
Documentation générale	150 €	Entrées + ventes livrets expo	3 000 €	19,42%
Autres frais divers	1 950 €			
Catalogues imprimés	2 850 €			
TOTAL	15 450 €	TOTAL		

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « produits », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 10 %, soit une subvention de 1 545 €.

Programme d'éducation à l'éco-citoyenneté et au développement durable dans les écoles de Saint-Etienne pour les rivières Furan et Ondaine (Saint-Etienne Métropole – 42)

Saint-Etienne Métropole propose des actions de sensibilisation à la préservation de l'eau et des rivières, en milieu scolaire, durant l'année 2020-2021. Elles concernent les rivières Le Furan et l'Ondaine. 40 classes de cycles 2 et 3 participeront à ces animations organisées sous forme de modules pédagogiques dont un permettra d'expliquer le phénomène d'inondation. Des séjours hors classe sont également prévus. L'encadrement est assuré par des structures spécialisées dans l'éducation à l'environnement.

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
animation	18 650 €	Saint-Etienne Métropole	23 149 €	70 %
transport	2 500 €	Etablissement public Loire	9 921 €	30 %
séjours	11 920 €			
TOTAL	33 070 €	TOTAL	33 070 €	

A noter que l'Etablissement était intervenu pour ces mêmes actions, au titre des « Classes Loire » pour l'année scolaire 2011-2012 avec un montant de 4 221 € (20 %), pour l'année 2012-2013 avec un montant de 10 315 € (20 %) et pour l'année scolaire 2014-2015 à hauteur de 4 918 € (7,3 %).

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « produits », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 10 %, soit une subvention de 3 307 €.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les délibérations correspondantes.

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services
			A	B	C			
Naussac Run Nature (27 septembre 2020)	Club athlétique Langonnais	5 300 €	Naussac			1 500 €	28,3 %	1 500 € (28,3 %)
Publication de l'ouvrage : « Epave et naufrages en Loire – Archéologie de l'accident en eau douce XIVE-XIXe siècle »	Revue archéologique du Centre de la France	18 000 €	X	X		4 000 €	22 %	1 800 € (10 %)
Exposition « Plantes voyageuses, une histoire des échanges, des goûts et des modes » (15 oct. 2020 au 31 mars 2021)	Musée de la Marine de Loire – Ville de Châteauneuf-sur-Loire (45)	15 450 €	X	X		2 000 €	13 %	1 545 € (10 %)
Programme d'éducation à l'éco-citoyenneté et au développement durable dans les écoles de Saint-Etienne pour les rivières Furan et Ondaine	Saint-Etienne Métropole	33 070 €	X		X	9 921 €	30 %	3 307 € (10 %)
TOTAL		71 820 €				17 421 €		8 152 €

Subventions « Patrimoine » – Dans la limite du montant de crédits prévu chaque année, l'Etablissement public Loire soutient des actions à caractère patrimonial menées par des collectivités, des associations ou encore d'autres acteurs privés. Cet appui se décline dans plusieurs domaines, notamment les suivants : culturel, festif ou sportif.

Pour être éligible, un projet doit intégrer au moins deux des dimensions suivantes :

- l'itinérance à l'échelle du bassin (A) ;
- l'interrégionalité et l'interdépartementalité (B) ;
- l'exemplarité, l'innovation et le caractère reproductible des interventions (C).

La participation financière de l'Etablissement public Loire est établie comme suit :

- demandes relatives à des « produits » : subvention jusqu'à hauteur de 10 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit ;
- demandes relatives à des « manifestations » : subvention jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité.

De préférence, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement est appliquée.

En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les sites de Villerest et de Naussac, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.

Une visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire est demandée, avec notamment la présence de son logo sur tous les supports de diffusion et de communication, voire l'invitation de représentants pour les manifestations financées.

Extrait du Règlement budgétaire et financier (juin 2016)